

2012

RAPPORT ANNUEL

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
1, Rue Larbi Zarrouk – Mégrine – Tunisie
Tél. : (216) 71 432 599 / Fax : (216) 71 434 750
E-mail : commercial@mpx.com.tn



INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

PRESENTATION DE LA SOCIETE

- Dénomination : Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "S.N.M.V.T."
- Forme juridique : Société Anonyme
- Nationalité : Tunisienne
- Siège social : 1, Rue Larbi Zarrouk, Mégrine Riadh, Tunis
- Téléphone : (216) 71 432 599
- Fax : (216) 71 434 750
- E-mail : commercial@mpx.com.tn
- Date de Constitution : 18 Août 1933
- Durée : 99 ans
- Registre du commerce : B 177071996
- Matricule fiscal : 0011100 K.M.P 000
- Capital social : 33 282 288 dinars tunisiens
- Nombre d'action : 16 641 144 actions
- Exercice social : Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
- Objet social : Commerce de détail
- Régime fiscal : Droit commun

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire se compose de tous les actionnaires, possédant à titre de propriétaire ou de mandataire 10 actions au moins ; nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire, ou conjoint de l'actionnaire représenté sauf en ce qui concerne les personnes morales actionnaires.

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

La répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2012 est la suivante :

EXIS	76.57%
Autres	23.43%
Total	100,00%

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Mr Mohamed Ali MABROUK

ADMINISTRATEURS

Mr Mohamed Ali Mabrouk

Mr Mohamed Mounir BEN MILED

Mr Mohsen ZERELLI

Mr Frédéric GODEBERGE

Mr Mohamed Salah SAADI

Mr Mohamed Lanouar ATALLAH

La société EXIS représentée par Mr Mohamed YOUSFI

COMITÉ D'AUDIT

Mr Mohsen ZERELLI

Mr Frédéric GODEBERGE

La société EXIS représentée par Mr Mohamed YOUSFI

COMMISSAIRES AUX COMPTES

La Société ECC-MAZARS représentée par Monsieur Mourad Fradi

Mr Hichem BESBES

SOMMAIRE

✚ Rapport de gestion de la S.N.M.V.T. "MONOPRIX"	5
✚ Etats financiers de la S.N.M.V.T. "MONOPRIX" au 31/12/2012	11
✚ Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de la S.N.M.V.T. "MONOPRIX" au 31/12/2012	20
✚ Rapport de gestion du Groupe S.N.M.V.T. "MONOPRIX"	26
✚ Etats financiers consolidés du Groupe S.N.M.V.T. "MONOPRIX" au 31/12/2012	30
✚ Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe S.N.M.V.T. "MONOPRIX" au 31/12/2012	40
✚ Projet de résolutions à l'AGO	43

RAPPORT DE GESTION DE LA

S.N.M.V.T. "MONOPRIX"

RAPPORT ACTIVITE 2012

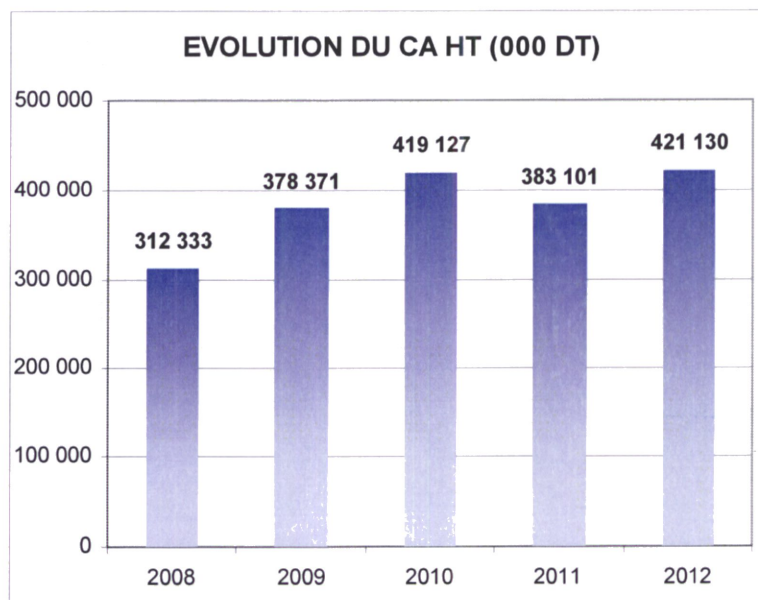
L'ACTIVITE

Malgré l'environnement économique et social difficile que connaît le pays dans cette période de transition, l'année 2012 a été marquée par la reprise graduelle de l'activité.

L'ouverture des magasins de EL MOUROUJ (09/02/2012), SOUSSE OUEST (14/07/2012), JAMMEL (19/04/2012), ENNASR2 (22/03/2012) ainsi que la réouverture après travaux de rénovation des magasins de ENNASR1 (28/08/2012), SERS (07/05/2012) et BELLEVUE (23/02/2012) ont contribué à la poursuite du rayonnement de notre enseigne.

C'est ainsi que le CA TTC a atteint 441 365 MD soit une augmentation de 9,29% par rapport à 2011.

Nous avons pu redémarrer la quasi-totalité des magasins touchés. Ceci a pu être réalisé grâce aux efforts de tous, collaborateurs, partenaires et clients.



LES RESULTATS

Le chiffre d'affaires commercial TTC est passé de 403 802 642 DT en 2011 à 441 365 147 DT en 2012 soit une augmentation de 9%. Cette augmentation est due principalement à la reprise progressive des activités de la société tout au long de l'exercice 2012.

Le chiffre d'affaires HT réalisé au cours de l'exercice 2012 s'élève à 421 129 516 DT contre 383 100 860 DT au cours de l'exercice 2011, enregistrant une augmentation de 38 028 656 DT (soit +9,93%). Cette situation s'explique, notamment par l'ouverture des principaux points de vente saccagés et incendiés ainsi que l'ouverture de quatre nouveaux points de vente.

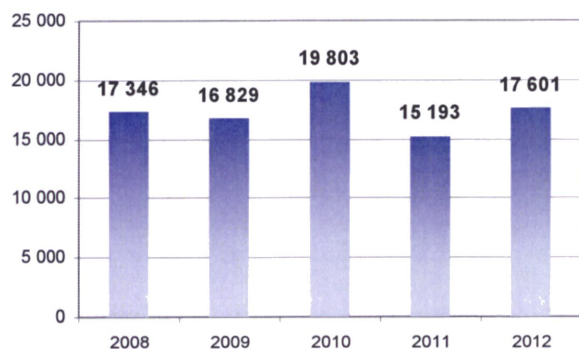
Le résultat brut d'exploitation est passé de 7 960 562 DT en 2011 à 9 593 971 DT en 2012 soit une augmentation de 20,51%, cette performance traduit notre capacité à améliorer notre offre commerciale en privilégiant les produits à forte valeur ajoutée ainsi que la maîtrise des charges d'exploitation qui ont progressé nettement moins que le chiffre d'affaires.

Le résultat net de l'exercice est passé de 5 442 508 DT en 2011 à 9 376 809 DT en 2012 soit une augmentation de 72%. L'année 2011 ayant subi l'impact des pertes exceptionnelles dues aux sinistres du mois de janvier.

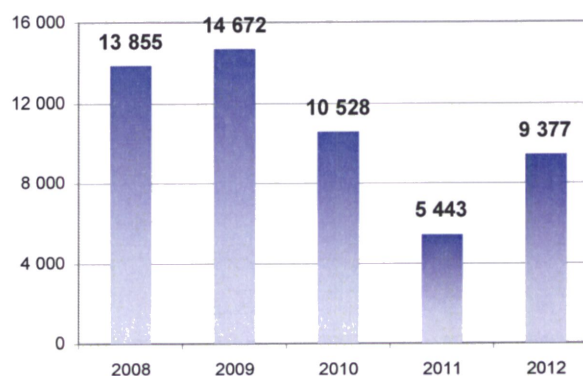
La baisse du résultat financier, est dû à l'effet négatif du résultat 2011 de notre filiale MONOGROS et donc du dividende versé par cette dernière en 2012 au titre de l'exercice 2011.

	2008	2009	2010	2011	2012
Revenus	312 333	378 371	419 127	383 101	421 129
Autres produits d'exploitation	3 796	5 108	6 196	6 149	6 865
Total des produits d'exploitations	316 129	383 479	425 323	389 250	427 994
Variation des stocks	-5 774	-4 812	-1 796	-6 341	-2 844
Achats des marchandises	266 279	327 032	356 092	322 426	352 846
Achats d'approvisionnements consommés	7 477	9 723	10 021	9 275	10 472
Charges de personnel	16 248	18 518	21 620	25 785	26 798
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 317	6 532	9 821	7 232	8 007
Autres charges d'exploitation	14 554	16 187	19 583	22 912	23 121
Total des charges d'exploitation	304 099	373 181	415 341	381 289	418 400
Résultat d'exploitation	12 030	10 298	9 982	7 961	9 594
Résultat d'exploitation avant amortissement (EBITDA)	17 346	16 829	19 803	15 193	17 601
Charges financières nettes	-652	-1 071	-1 539	-2 366	-1 976
Produits financiers	4 396	6 755	3 529	6 091	2 320
Autres gains ordinaires	567	1 035	1 105	331	2 676
Autres pertes ordinaires	-28	-262	-478	-142	-1 098
Résultat d'activité ordinaire avant impôt	16 312	16 754	12 599	11 875	11 516
Impôt sur les bénéfices	2 457	2 082	2 071	471	2 139
Résultat d'activité ordinaire après impôt	13 855	14 672	10 528	11 404	9 377
Eléments extraordinaires (pertes & gains)	0	0	0	-5 962	0
Résultat net de l'exercice	13 855	14 672	10 528	5 442	9 377

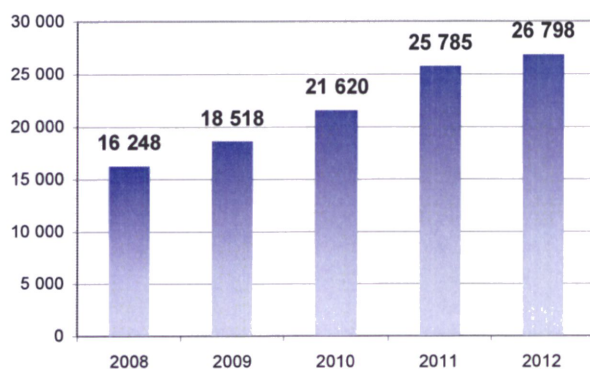
**RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT
AMORTISSEMENT (EBITDA) (000DT)**



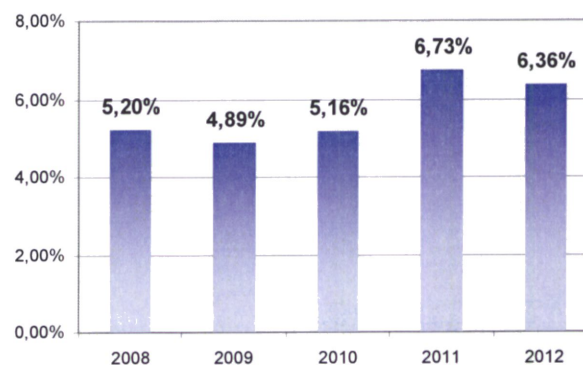
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (000DT)



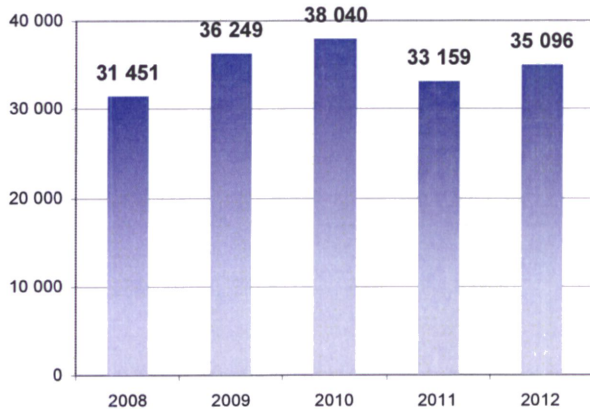
SALAIRES ET CHARGES (000 DT)



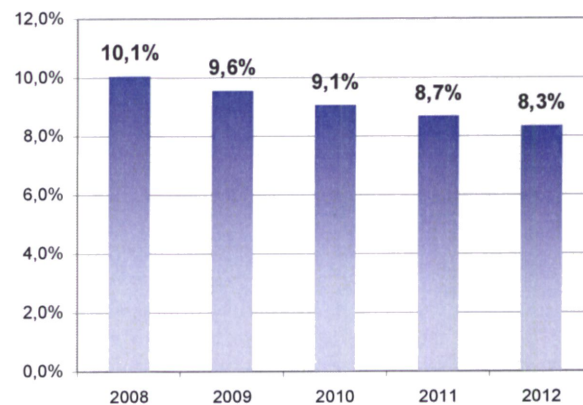
SALAIRES ET CHARGES % CA (HT)



STOCK DE MARCHANDISES (000 DT)

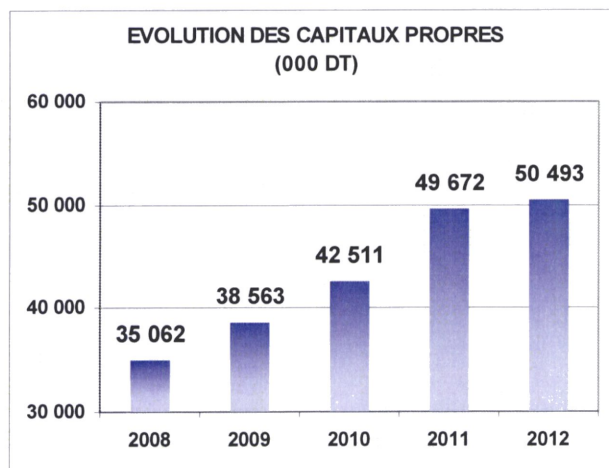


STOCK DE MARCHANDISES % CA (HT)



EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant résultat de l'exercice de la SNMVT MONOPRIX se sont élevés à 50 492 624 D au 31 décembre 2012 contre 49 671 630 D en 2011 soit une évolution de 1,7% due à l'affectation des résultats de l'exercice 2011 conformément à la quatrième résolution de l'AGO du 17 mai 2012.



	2010	2011	2012
Capital Social	18 490	27 735	33 282
Actions propres	0	-3 367	-2 452
Réserves	10 414	9 749	10 461
Report à nouveau	13 607	15 555	9 202
TOTAUX	42 511	49 672	50 493

REPARTITION DES BENEFICES

Pour cette année nous proposons de distribuer un dividende de 0,600 dt par action.

	2010*	2011*	2012 *
Résultat net / action	1,139	0,392	0,563
Dividende / action	0,000	0,400	0,600
Taux de distribution	0%	102%	106%

La reprise des reports à nouveau antérieurs dont le montant s'élève à 9 202 072 dinars, nous permet de totaliser un montant à affecter de 18 568 737,624 dinars.

L'affectation des résultats sera donc la suivante : d'affecter de la manière suivante :

- Réserve légale 554 704,800 D
- Dividende statutaire (0,100 D / action) 1 664 114,400 D
- Super dividende (0,500 D / action) 8 320 572,000 D
- Réserve pour réinvestissement financier 3 565 090,909 D
- Résultat reporté 4 464 255,515 D

** L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 06/04/2010 a approuvé la proposition du Conseil d'administration de ramener la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars.*

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Ci-dessous l'évolution du cours de l'action SNMVT MONOPRIX

	2010*	2011*	2012*
COURS DE L'ACTION AU 31 DECEMBRE	43,000	28,600	28,000

** L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 06/04/2010 a approuvé la proposition du Conseil d'administration de ramener la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars*

LE CONTROLE INTERNE

Depuis l'année 2000, la société s'est dotée d'une cellule d'audit interne dont la mission est de s'assurer que les mécanismes de contrôle interne sont mis en place et fonctionnent de manière permanente et efficiente

Conformément à la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, le conseil d'administration du 20/02/2007 a nommé un comité permanent d'audit composé de trois de ses membres dont la mission est d'assurer le suivi de l'évolution du système de contrôle interne au sein de la société par l'audit de l'ensemble du système d'information, permettant ainsi de fournir une information fiable et pertinente afin de promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2013

- ✚ Nous poursuivons notre programme de développement avec une dizaine d'ouvertures programmées tout au long de l'année 2012
- ✚ L'évènement de l'année 2013, qui constituera un tournant stratégique dans la vie de notre société, sera l'ouverture de nos premiers magasins en Libye. Le potentiel du marché libyen constituera un formidable relais de croissance pour Monoprix.
- ✚ Nous prévoyons donc pour l'année 2013 une croissance à deux chiffres supérieure à celle enregistrée en 2012
- ✚ Nous participerons activement aux efforts de maîtrise du coût de la vie, et lancerons dans ce cadre plusieurs actions innovantes qui confirmeront notre rôle de pionnier sur le marché
- ✚ Ces efforts seront largement compensés par notre maîtrise de la structure de l'offre, l'optimisation des achats, la diversification des sources d'approvisionnement, ce qui nous permettra de continuer à améliorer notre marge commerciale
- ✚ La poursuite de nos efforts acharnés de compression des coûts devrait nous permettre d'améliorer nos résultats dans une proportion supérieure à la progression de l'activité
- ✚ Sans oublier bien sûr que nous fêterons cette année nos 80 ans et souhaitons à cette occasion longue vie à notre enseigne

Nous saisissons cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux collaborateurs qui ont rejoint les équipes de MONOPRIX, qui sont venus enrichir notre capital humain et participer ainsi au développement de notre chaîne

ETATS FINANCIERS ARRETES AU

31 DECEMBRE 2012

BILAN**Exercice clos le 31 décembre 2012**

ACTIFS	31-déc-12	31-déc-11
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	3 786 683	3 724 111
Amortissements	-2 342 967	-1 993 848
Immobilisations corporelles	79 954 598	76 636 187
Amortissements	-40 655 609	-35 664 730
Immobilisations financières	73 012 305	69 737 731
Provisions	-48 000	-48 000
Total des actifs immobilisés	113 707 010	112 391 451
Autres actifs non courants	3 051 584	1 137 478
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	116 758 594	113 528 929
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Valeurs d'exploitation	35 522 392	33 598 255
Provisions	-2 039 142	-1 893 935
Clients	4 243 781	2 977 814
Provisions	-746 823	-641 361
Autres actifs courants	24 112 994	20 975 175
Provisions	-104 104	-104 104
Placements et autres actifs financiers	143 538	139 541
Liquidités et équivalents de liquidité	9 014 401	8 106 893
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	70 147 037	63 158 278
TOTAL DES ACTIFS	186 905 631	176 687 207

BILAN**Exercice clos le 31 décembre 2012**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31-déc-12	31-déc-11
-		
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	33 282 288	27 735 240
Actions propres	-2 452 169	-3 367 560
Autres capitaux propres	10 460 433	9 749 016
Résultats reportés	9 202 072	15 554 934
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	50 492 624	49 671 630
Résultat de l'exercice	9 376 809	5 442 508
Résultat de l'exercice	9 376 809	5 442 508
Total des capitaux propres avant affectation	59 869 433	55 114 138
<u>PASSIFS</u>		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts bancaires	22 083 549	28 753 452
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	22 083 549	28 753 452
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	61 934 974	69 348 012
Autres passifs courants	18 154 863	16 099 046
Concours bancaires et autres passifs financiers	24 862 812	7 372 559
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	104 952 649	92 819 617
TOTAL DES PASSIFS	127 036 198	121 573 069
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	186 905 631	176 687 207

ETAT DE RESULTAT**Exercice clos le 31 décembre 2012**

DESIGNATION	31-déc-12	31-déc-11
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	421 129 516	383 100 860
Autres revenus d'exploitation	6 864 761	6 148 886
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	427 994 277	389 249 746
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats des marchandises consommés	-350 002 341	-316 084 701
Achats d'approvisionnement consommés	-10 472 096	-9 274 984
Charges de personnel	-26 798 005	-25 785 498
Dotations aux amortissements et provisions	-8 006 949	-7 232 106
Autres charges d'exploitation	-23 120 915	-22 911 895
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-418 400 306	-381 289 184
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 593 971	7 960 562
Charges financières	-1 976 267	-2 365 554
Produits financiers	2 320 197	6 090 812
Autres gains ordinaires	2 675 768	330 655
Autres pertes ordinaires	-1 098 041	-141 653
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	11 515 628	11 874 824
Impôts sur les bénéfices	-2 138 819	-470 740
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	9 376 809	11 404 084
Eléments extraordinaires (Pertes & gains)	-	-5 961 576
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	9 376 809	5 442 508

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos le 31 décembre 2012

DESIGNATION	31-déc-12	31-déc-11
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	446 803 392	407 966 110
Encaissements reçus des autres débiteurs	128 425	120 071
Encaissements provenant des assurances des stocks	-	2 495 441
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-442 493 358	-386 295 121
Intérêts payés	-1 823 848	-2 249 022
Intérêts reçus	47 491	124 187
Impôts sur les bénéfices payés	-	-1 213 286
Autres flux liés à l'exploitation	685 780	-112 860
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	3 347 882	20 835 520
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-9 464 601	-11 545 026
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-3 021 100	-8 780 000
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	1 624 406	950 000
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	-	117 000
Encaissement des dividendes	3 106 539	1 600
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 7 754 756	- 19 256 426
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	-5 546 831	0
Encaissement provenant des emprunts	800 000	10 000 000
Encaissement reçus des assurances sur immobilisations	-	737 343
Décaissement provenant des remboursements des emprunts	-4 016 950	-3 979 598
Décaissement suite au rachat des actions propres	-	-3 367 560
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANCEMENT	8 763 781	3 390 185
VARIATION DE TRESORERIE	13 170 655	4 969 279
Trésorerie au début de l'exercice	4 888 426	-80 853
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-8 282 229	4 888 426

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Clos le 31 décembre 2012

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S N M V T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 33 282 288 dinars tunisiens divisés en 16 641 144 actions de 2 dinars chacune, et ce suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux deux augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011 et du 17 mai 2012 qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars et puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars.

La « S N M V T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S N M V T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

1 METHODES COMPTABLES ADOPTÉES PAR LA SOCIÉTÉ

Les états financiers de la « S N M V T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'entrée, ceci inclut pour les acquisitions le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2012 se rapportant aux immobilisations et aux amortissements sont résumés dans le tableau suivant :

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2012	Acquisition 2012	Cession 2012	Régularisation 2012	Valeur au 31/12/2012	Amortissement cumulé 1/1/12	Dotations de 2012	Cession 2012	Amortissement cumulé 2012	Valeurs nettes au 31/12/2012
Terrains	4 295 785	0	-511 656	-	3 784 129	-	-	-	-	3 784 129
Constructions	7 804 034	0	-305 681	-	7 498 353	6 192 598	293 154	-251 297	6 234 455	1 263 898
Installations, agencements constructions	2 122 446	7 694	-149 725	10 671	1 991 086	1 662 002	131 040	-149 725	1 643 317	347 769
Installations et Matériel d'exploitation	40 616 179	2 487 322	-1 452 823	2 206 306	43 856 984	20 053 313	4 138 564	-503 313	23 688 564	20 168 420
Petit matériel d'exploitation	25 494	647	1 581	20 435	44 995	23 727	21 349	-148	43 594	1 401
Matériel de transport	34 799	0	-	-	34 799	14 189	6 959	-	21 148	13 651
Agencement, aménagements et installations	12 140 563	2 804 499	-156 167	928 063	15 716 958	5 101 339	1 300 582	-63 223	6 338 698	9 378 260
Equipement et matériel de bureau	301 809	16 514	-789	23 534	341 068	144 529	34 497	-193	178 833	162 235
Equipement et matériel informatique	2 604 132	0	-33 573	-	2 570 559	2 473 033	60 068	-26 101	2 507 000	63 559
Immobilisations en cours	3 290 461	1 756 902	-6 710	-3 189 008	1 851 645	-	-	-	-	1 851 645
Avances sur immobilisations en cours	3 400 485	1 822 326	-	-2 958 789	2 264 022	-	-	-	-	2 264 022
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 636 187	8 895 904	-2 618 705	-2 958 788	79 954 598	35 664 730	5 986 213	-995 334	40 655 609	39 298 989
Logiciels	70 178	167 430	-	-	237 608	70 178	114 411	-	184 589	53 019
Fonds de commerce	3 510 119	38 956	-	-	3 549 075	1 923 670	234 708	-	2 158 378	1 390 697
Avances sur immob incorporelles	143 814	0	-	-143 814	-	-	-	-	-	0
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 724 111	206 386	0	-143 814	3 786 683	1 993 848	349 119	-	2 342 967	1 443 716

Les principaux investissements réalisés par la société durant l'exercice 2012 concerne les actions suivantes

- L'ouverture de quatre nouveaux magasins Monoprix El Mourouj, Monoprix Ennasr2, Monoprix Jammel et Monoprix Sousse Ouest,
- Réaménagement des dégâts suite à une incendie d'origine accidentelle (court-circuit électrique) au magasin Menzeh 6
- Réouverture après rénovation du magasin Mini M Bellevue et Monoprix Ennasr1

Immobilisations Financières

Lors de leur acquisition, les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat Elles sont classées parmi les actifs non courants lorsqu'elles sont détenues dans l'intention de les conserver durablement

Le détail des immobilisations financières se présente comme suit

	2012	2011
Titres de participation	72 604 909	72 008 809
Prêts	167 620	129 226
Dépôts et Cautionnements versés	239 651	24 571
Créances rattachées à des participations	125	125
Versements restants / Titres de part Non libérés	-	- 2 425 000
Provision	-48 000	-48 000
TOTAL	72 964 305	69 689 731

Autres actifs Non courants

Cette rubrique regroupe les dépenses engagées avant l'ouverture des nouveaux magasins (frais préliminaires) Ces frais sont résorbés généralement sur une durée de trois ans à partir de la date d'entrée effective du magasin en exploitation

Le détail des frais préliminaires se présente comme suit

	2012	2011
Frais préliminaires	2 157 514	1 321 037
Frais préliminaires en cours	2 296 375	855 222
Résorption	- 1 402 305	- 1 038 781
Total	3 051 584	1 137 478

Stocks de marchandises

Au 31 Décembre 2012, les stocks de marchandises s'élèvent à 35 096 345 DT (hors stock d'emballage et étiquettes) contre 33 158 586 DT au 31/12/2011, ci-apres le détail

	2012	2011
Stocks de marchandises magasins	30 425 568	29 419 409
Stocks de marchandises dépôt	4 670 777	3 739 177
Stocks d'emballages & étiquettes	426 047	439 669
Valeur brute	35 522 392	33 598 255
Provision	- 2 039 142	- 1 893 935
Valeur nette	33 483 250	31 704 320

Les stocks sont valorisés aux derniers prix d'achat qui incluent la TVA non récupérable Les stocks de marchandises ont été inventoriés au cours du mois décembre 2012

Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres pour les trois dernières années se détaille comme suit

	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves Spéc & Réin	Réserves ordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2009 avant affectation du résultat	18 490 160	0	1 849 016	1 000 000	6 919 000	10 304 886	14 672 223	53 235 235
Affectation du résultat 2009.								
-Affectation reports à nouveau						-10 304 886	10 304 886	
-Réserves				3 470 000	-2 824 000		-646 000	
-Dividendes							-10 724 293	-10 724 293
-Reports à nouveau						13 606 817	-13 606 817	
Solde au 31/12/2009 après affectation du résultat	18 490 160	0	1 849 016	4 470 000	4 095 000	13 606 817	0	42 510 993
Résultat de l'exercice 2010							10 528 197	
Solde au 31/12/2010 avant affectation du résultat	18 490 160	0	1 849 016	4 470 000	4 095 000	13 606 817	10 528 197	53 039 190
Affectation du résultat 2010								
-Affectation reports à nouveau				3 430 000	-4 095 000	11 193 197	-10 528 197	
-Incorporation des réserves au capital	9 245 080					-9 245 080		
-Reports à nouveau								
Affectation du résultat 2010								
Solde au 31/12/2010 après affectation du résultat	27 735 240	0	1 849 016	7 900 000	0	15 554 934	0	53 039 190
-Rachat des actions propres		-3 367 560						
Affectation du résultat 2011.							5 442 508	
Solde au 31/12/2011 avant affectation du résultat	27 735 240	(3 367 560)	1 849 016	7 900 000	0	15 554 934	5 442 508	55 114 133
Affectation du résultat 2011:								
-Affectation approuvé par l'AGO EX2011			924 508	-213 091		-6 363 005	-5 442 508	
Solde au 31/12/2011 après affectation du résultat	27 735 240	(3 367 560)	2 773 524	7 686 909	0	9 191 929	0	44 020 042
-Incorporation des réserves au capital	5 547 048							
-Rachat des actions propres		-667						
-Résultat reportés sur actions propres		10 144						
+ ou - valeur sur cession actions propres		916 057						
Résultat de l'exercice 2012							9 376 809	
Solde au 31/12/2012 avant affectation du résultat	33 282 288	(2 452 023)	2 773 524	7 686 909	0	9 191 929	9 376 809	59 839 433

Charges financières

Au 31 Décembre 2012, les charges financières se sont élevées à 1 976 267 DT dont 1 785 278 DT relatives aux charges d'intérêt des emprunts bancaires

Produits financiers

Au 31 Décembre 2012, les produits financiers totalisent 2 320 197 DT se détaillant comme suit

	2012	2011
Produits de participations	2 251 450	5 925 400
Produits financiers & Intérêts créditeurs	39 130	96 365
Revenus des Valeurs Mob de Placement	20 263	9 548
Gains de change	4 068	5 722
Plus value sur actions SICAV	5 286	53 777
Total	2 320 197	6 090 812

Résultat net de l'exercice

Compte tenu des éléments indiqués ci-dessus, le résultat net de l'exercice 2012 est arrêté à 9 376 809DT contre 5 442 508DT à la clôture de l'exercice précédent

Eléments extraordinaires (pertes et gains)

Les éléments extraordinaires (pertes et gains), pour un net de 5 961 576 DT au 31 décembre 2011, correspondent à l'enregistrement des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks, suite aux événements survenus au cours du mois de janvier 2011. La valeur globale des dégâts a été diminuée de la valeur des indemnités d'assurance, qui demeure non arrêtée définitivement avec les compagnies d'assurance et qui a été estimée selon les données disponibles à la société.

Parties liées

La SNMVT détient des participations avec des sociétés liées avec lesquels existent des transactions notamment d'achat de marchandises, de location, de gérance et de services.



RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

***SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA S.N.M.V.T.
MONOPRIX***

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA S.N.M.V.T. MONOPRIX
Exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires,

Rapport sur les états financiers :

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan de 186 905 631 DT et un résultat bénéficiaire de 9 376 809 DT et qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers de la société SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S N M V T-MONOPRIX » sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice

- Nous n'avons pas également d'observations à formuler sur l'application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers

Fait à Tunis le 29/04/2013

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC – MAZARS

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA S.N.M.V.T. MONOPRIX

Exercice clos le 31 décembre 2012

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

▪ La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

- Au cours de l'exercice 2012, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 93 652 669 DT et de 415 177 DT. Au 31 décembre 2012, le compte fournisseur MONOGROS accuse un solde créditeur de 12 398 086 DT. Par ailleurs et au cours de l'exercice 2011, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 5% sur le total des achats marchandises ;

- MONOGROS a facturé en 2012 à la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » une quote-part des frais de marketing s'élevant à 1 313 927 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 36 936 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » assure des services d'administration (mise à disposition du personnel et utilisation des locaux) pour le compte de sa filiale MONOGROS sans aucune rémunération;

▪ La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 62,26% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « S.I.M » et indirectement 28% par sa filiale MONOGROS

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la « S.I.M », de neuf locaux à usage commercial sis à Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaules, Sfax El Ain, Laouina, Mokhtar Attia, et Sousse LAKOUES moyennant un loyer annuel de 3 4 75 289 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » loue une partie de ses bureaux à la « S.I.M » pour un loyer annuel de 16 081 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5% ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a approvisionné la société « S.I.M » par des produits d'entretiens pour une valeur de 1 329 DT HT ;

- La société « S.I.M » a facturé en 2012 une assistance technique à la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » pour un montant de 200 000 DT HT ;

- Le conseil d'administration du 29 janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT ;

- La « S N M V T-MONOPRIX » a constaté sa quote-part des dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « S I M » du 10 décembre 2012 pour un montant de 2 116 955 DT ,
- Au cours de l'exercice 2012, la « S N M V T-MONOPRIX » a souscrit à l'augmentation du capital de la société « S I M » à hauteur de 346 000 DT ,

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 22 % de la société SODEA qui est également fournisseur de la société***

- En 2012, la « S N M V T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la SODEA des achats s'élevant à 415 144 DT HT Au 31 décembre 2012, le fournisseur SODEA accuse un solde nul

- Un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la société « S N M V T-MONOPRIX » le 22 avril 2008 portant sur les modalités de cession et de paiement des 3 740 actions détenues par « S N M V T-MONOPRIX » dans le capital de la société SODEA

Dans ce cadre, la société « S N M V T-MONOPRIX » a encaissé, au cours de l'exercice 2012, une avance de 19 500 DT au cours de l'exercice

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 14,12% % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS***

- La « S N M V T-MONOPRIX » est locataire de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids) auprès de la COPIT moyennant un loyer annuel de 114 927 DT HT Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 99,99 % du capital de la Société Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »***

- La « S N M V T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la « T S S », de sept locaux à usage commercial situés à Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et Mourouj moyennant un loyer annuel de 436 721 DT HT Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 68,25 % du capital de la société MONOPRIX MATIERES TRANSFORMEES « M.M.T » et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS***

- En 2012, la « S N M V T-MONOPRIX » a réalisé des achats pour 27 754 263 DT auprès de la société « M M T » Au 31 décembre 2012, le fournisseur « M M T » accuse un solde créditeur de 673 568 DT ,

- Suite à l'extension des activités de la filiale « M M T » dans la commercialisation des fruits et légumes, ainsi que des articles de pâtisseries, la « S N M V T-MONOPRIX » a cédé à sa filiale, les marchandises en stock pour une valeur de 920 214 DT, ainsi que les équipements de la cuisine centrale pour une valeur de 924 405 DT

- La « S N M V T-MONOPRIX » a approvisionné la société « M M T » par des barquettes importées pour une valeur de 188 636 DT
- La « S N M V T-MONOPRIX » a approvisionné « M M T » par des caisses en plastique pour une valeur de 190 771 DT
- La « S N M V T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux à « M M T » moyennant un loyer annuel de 15 315 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%

▪ ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,96 % du capital de la « S.G.S TOUTA »***

- La charge locative annuelle des magasins facturée par « S G S TOUTA », au cours de l'exercice 2012 à « S N M V T-MONOPRIX » s'élève à 700 000 DT HT et est majorée annuellement de 4% ,
- La location du siège Charguia auprès de la « S G S TOUTA » moyennant un loyer annuel de 370 440 DT HT
- La « S N M V T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux à « SGS TOUTA » moyennant un loyer annuel de 16 081 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%

▪ ***La « S.N.M.V.T » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL***

La « S N M V T » a participé en 2012 à la création de la société SNMVT INTERNATIONAL, avec une participation à son capital à hauteur de 50,02 %, soit de 250 100 dinars

▪ ***Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants***

Au titre de l'exercice 2012, la rémunération du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général s'élève respectivement à 289 127 DT et à 45 216 DT Ils bénéficient en outre de voitures de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents

Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle Les jetons de présence proposés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 40 000 DT

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis le 29/04/2013

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC – MAZARS

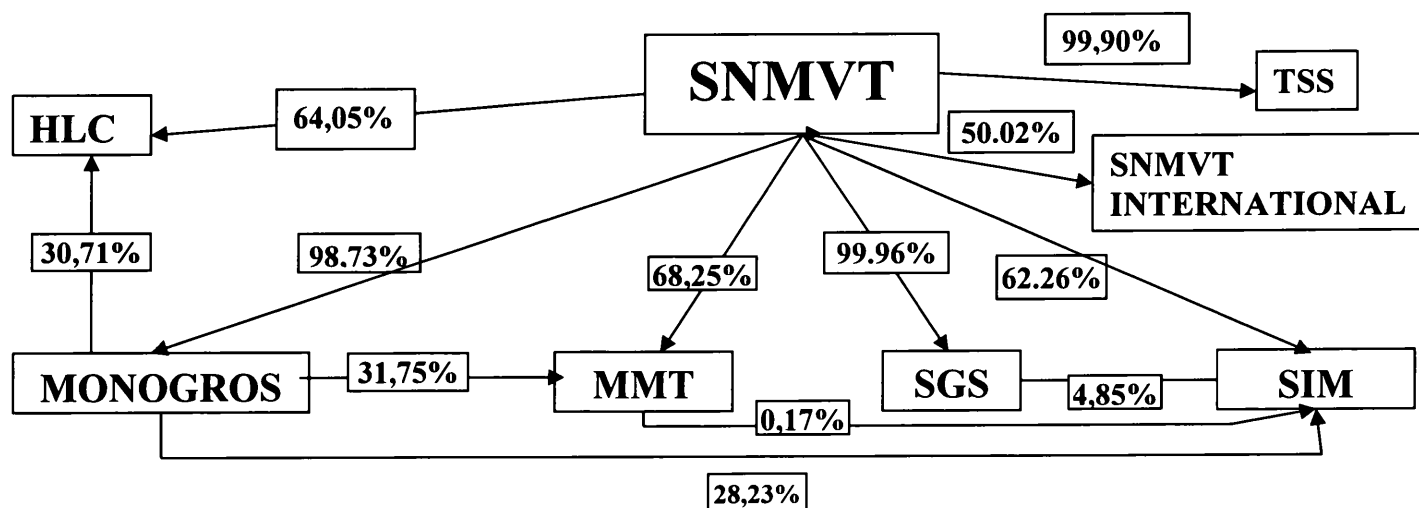


RAPPORT DE GESTION DU

GROUPE S.N.M.V.T. "MONOPRIX"

STRUCTURE DU GROUPE

Au 31 décembre 2012, le Groupe S N M V T MONOPRIX se présente comme suit



Les principaux indicateurs financiers des sociétés du groupe sont les suivants

Société	Qualification	Activité	% d'intérêts	Capital social
SNMVT 1, Rue Larbi Zarrouk, Mégrine, Tunis	Mère	Commerce de détail	100,00%	33 282 288
HLC 72 bis, rue 8603 Z I Charguia I Tunis	Filiale	Hôtellerie	94,38%	15 300 000
MMT 1, Rue Larbi Zarrouk, Mégrine, Tunis	Filiale	Agricole	99,60%	640 000
SGS 1, Rue Larbi Zarrouk, Mégrine, Tunis	Filiale	Commerce de détail	99,96%	7 100 000
MONOGROS 1, Rue Larbi Zarrouk, Mégrine, Tunis	Filiale	Commerce de gros	98,74%	1 000 000
SIM 1, Rue Larbi Zarrouk, Mégrine, Tunis	Filiale	Promotion immobilière	95,15%	36 435 000
TSS 78, Rue Habib Bourguiba, Mednine	Filiale	Commerce de détail	99,90%	2 700 000
SNMVT INTERNATIONAL 72 bis, rue 8603 Z I Charguia I Tunis	Filiale	Prestation de service	50,02%	500 000

PRESENTATION DES ACTIVITES DES SOCIETES DU GROUPE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis S.N.M.V.T. MONOPRIX est une société anonyme au capital de 33 282 288 D, dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toute marchandise et de tout produit.

Au 31 Décembre 2012, la « SNMVT – MONOPRIX » exploite 70 points de vente dont 6 sont encore fermés depuis janvier 2011, et un dépôt à Mégrine. Au titre de l'année 2012, la **S.N.M.V.T. MONOPRIX** a réalisé un résultat bénéficière de 9 376 809 DT.

La société Hammamet Leisure Company est une société anonyme au capital de 15 300 000 D dont l'activité principale est le développement de l'hôtellerie du tourisme et des installations thermales en Tunisie. La société est en phase de réalisation du projet. **La société Hammamet Leisure Company** n'a pas encore démarré son activité.

La Société de Développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » est une SARL au capital de 640 000 D dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande de produit agricole ou de pêche. A la fin de l'année 2012, la **MMT** a dégagé un bénéfice net de 1 220 671 D.

Société Générale des Supermarchés TOUTA est une société anonyme au capital de 7 100 000 D dont l'activité est également le commerce de détail à rayon multiple. Après le rachat de 99,96% de son capital par S.N.M.V.T. MONOPRIX, la SGS TOUTA a conclu un contrat de gérance libre avec cette dernière pour exploiter à partir du 1^{er} septembre 2003 huit points de vente. Le bénéfice dégagé au 31 décembre 2012 s'élève à 2 164 410 D.

La société MONOGROS est une société anonyme au capital de 1 000 000 D dont l'activité principale est le commerce de gros. La société MONOGROS est chargée de l'approvisionnement des points de vente de la S.N.M.V.T. MONOPRIX. Au titre de l'année 2012, La société **MONOGROS** a réalisé un résultat bénéficière de 3 571 202 D.

La Société Immobilière de Monoprix SIM est une société anonyme au capital de 36 435 000 D dont l'activité principale est l'acquisition, la construction, la rénovation et la réhabilitation de locaux à usage commercial, en vue de leur location à la SNMVT MONOPRIX, ainsi que des locaux à usage d'habitation en vue de leur vente ou leur location. Le bénéfice dégagé au 31 décembre 2012 par la **SIM** est de 520 844 D.

La société Tunisian Shopping Spaces – Amel est une société anonyme au capital de 2 700 000 D dont l'activité est également le commerce de détail à rayon multiple. Après le rachat de 99,9% de son capital par S.N.M.V.T. MONOPRIX, la TSS a conclu un contrat de gérance libre avec cette dernière pour exploiter à partir du 1^{er} juillet 2009 six points de vente. En 2011 un avenant a été conclu pour ramener le nombre des magasins loués à sept par la location d'un nouveau magasin sis à Mourouj I . A la fin de l'année 2012, la **société Tunisian Shopping Spaces – Amel** a dégagé un bénéfice net de 117 340 D.

La SNMVT International est une société anonyme au capital de 500 000 D dont l'activité est le service, elle est encore en phase de démarrage.

LES PERSPECTIVES

La priorité en 2013 sera donnée au développement international. Les premiers résultats de notre premier magasin en Libye sont prometteurs, et le marché Marocain est mûr pour une enseigne telle que la nôtre.

Nous veillerons donc à

- Renforcer notre structure internationale, en l'organisant pour pouvoir accompagner les ouvertures de magasins prévues en Libye et la prospection du marché Marocain
- Mettre en place une structure centralisée pour gérer les achats internationaux en vue de massifier nos achats et d'améliorer nos conditions
- Poursuivre notre développement avec l'ouverture d'une dizaine de points de vente et l'acquisition d'emplacements stratégiques afin de continuer de nous rapprocher de nos clients et de mieux couvrir le territoire Tunisien
- Améliorer la qualité d'accueil et de service au sein de nos magasins afin d'être toujours à la pointe tant au niveau des produits proposés que du confort d'achat et des prix
- Continuer à développer notre plateforme de produits transformés et étendre la gamme de produits transformés pour lesquels nous assurerons qualité, traçabilité et prix raisonnables

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU

31 DECEMBRE 2012

BILAN CONSOLIDE**Exercice clos le 31 décembre 2012**

<u>ACTIFS</u>	31-déc-12	31-déc-11
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Ecart d'acquisition	39 869	39 869
Amortissements	-39 869	-39 869
Immobilisations incorporelles	20 345 968	20 041 449
Amortissements	-16 340 718	-14 412 787
Immobilisations corporelles	233 501 034	216 050 829
Amortissements	-82 234 106	-70 511 892
Immobilisations financières	16 043 093	15 796 996
Provisions	-747 068	-747 068
Total des actifs immobilisés	170 568 203	166 217 527
Autres actifs non courants	8 249 760	5 830 312
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	178 817 963	172 047 839
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
-		
Stocks	46 272 890	38 729 897
Provisions	-2 541 632	-2 325 558
Clients et comptes rattachés	8 177 672	4 641 984
Provisions	-1 562 666	-1 426 637
Autres actifs courants	31 040 870	28 345 606
Provisions	-391 296	-388 367
Autres actifs financiers	190 243	2 079 086
Liquidités et équivalents de liquidités	14 600 495	8 931 756
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	95 786 576	78 587 767
TOTAL DES ACTIFS	274 604 539	250 635 606

BILAN CONSOLIDE**Exercice clos le 31 décembre 2012**

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	31-déc-12	31-déc-11
<u>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</u>		
Capital social	33 282 288	27 735 240
Actions propres	(2 452 169)	(3 367 560)
Réserves consolidées	24 952 226	32 687 988
Résultat consolidé de l'exercice	12 003 852	3 292 915
	67 786 197	60 348 583
<u>INTERETS MINORITAIRES</u>		
Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées	3 021 560	2 699 490
Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice	64 339	229 901
<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>	3 085 899	2 929 391
<u>PASSIFS</u>		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Provisions pour charges	99 219	111 823
Emprunts obligataires et bancaires	47 547 225	62 071 413
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>	47 646 444	62 183 236
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	73 429 010	79 382 857
Autres passifs courants	23 674 079	21 006 275
Concours bancaires et autres passifs financiers	58 982 910	24 785 264
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>	156 085 999	125 174 396
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>	203 732 443	187 357 632
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS</u>	274 604 539	250 635 606

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Exercice clos le 31 décembre 2012

DESIGNATION	31-déc-12	31-déc-11
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	424 300 302	383 179 144
Autres revenus d'exploitation	12 251 896	10 543 353
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	436 552 198	393 722 497
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats consommés	-331 222 864	-300 314 633
Achats d'approvisionnement consommés	-11 361 159	-9 999 183
Charges de personnel	-32 873 136	-31 056 518
Dotations aux amortissements et aux provisions	-16 885 846	-15 625 857
Autres charges d'exploitation	-26 545 430	-24 198 428
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-418 888 435	-381 194 619
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 663 763	12 527 878
Charges financières	-4 132 322	-4 524 054
Produits financiers	344 107	253 137
Autres gains ordinaires	3 097 825	3 396 470
Autres pertes ordinaires	-1 107 702	-189 097
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	15 865 671	11 464 334
Impôts sur les bénéfices	-3 797 480	-2 131 563
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	12 068 191	9 332 771
Pertes et gains extraordinaires		(5 809 955)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	12 068 191	3 522 816
Quote part dans le résultat de la société mise en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 068 191	3 522 816
Intérêts minoritaires	64 339	229 901
Résultat net (part du groupe)	12 003 852	3 292 915
Résultat part action	0,721	0,237

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**Exercice clos le 31 décembre 2012**

(Présentés selon la méthode de référence)

DESIGNATION	31-déc-12	31-déc-11
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	452 016 262	419 879 297
Encaissements reçus des autres débiteurs	128 425	3 019 802
Encaissement provenant des assurances sur stocks	-	2 495 441
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-438 115 054	-389 386 402
Intérêts payés	-3 722 014	-4 374 720
Intérêts reçus	96 778	149 920
Impôts sur les bénéfices payés (compte tenu des restitutions)	-	1 299 015
Autres flux liés à l'exploitation	4 817	-108 268
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	10 409 214	32 974 085
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVEST.		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-21 475 001	-24 589 634
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Décaissements provenant des autres actifs non courants	245 007	182 532
Encaissement provenant de la cession d'immob financières		117 000
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	737 354	5 150 258
Intérêts et dividendes reçus	173 880	2 530
Autres encaissements liés aux act. d'investissement	1 760	1 760
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVEST.	-20 807 014	-19 135 554
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANC.		
Dividendes et autres distributions	-5 584 931	-
Encaissements provenant des augmentations du capital	249 900	-
Encaissements provenant des assurances	-	1 092 559
Encaissements provenant des emprunts à MT	800 000	21 292 000
Remboursement d'emprunts à MT	-10 304 121	-18 885 334
Décaissement suite au rachat des actions propres	-	-3 367 560
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANC	-14 839 152	131 665
VARIATION DE TRESORERIE	25 236 952	13 970 196
Trésorerie au début de l'exercice	-4 267 893	-9 702 303
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-20 969 059	4 267 893

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

1. PRESENTATION DES SOCIETES CONSOLIDEES

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT – MONOPRIX », est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient en outre une participation directe de 62,26% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient aussi une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société Hammamet Leisure Company – « HLC » est de 64,05%. L'activité de cette filiale est principalement le développement de l'hôtellerie, de tourisme et des installations thermales.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la « SNMVT – MONOPRIX ».

La « SNMVT – MONOPRIX » a racheté en juin 2009, les 99,9% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La « SNMVT INTERNATIONAL » est une société à responsabilité limitée, créée en 2012, dont l'objet social est le conseil et l'assistance, détenue à raison de 50,02% par la société « SNMVT – MONOPRIX »

2/ METHODES DE CONSOLIDATION UTILISEES

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale.

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée à l'ensemble des sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

PERIMETRES DE CONSOLIDATION

Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation des exercices 2012 et 2011 retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX

AU 31 DECEMBRE 2012:

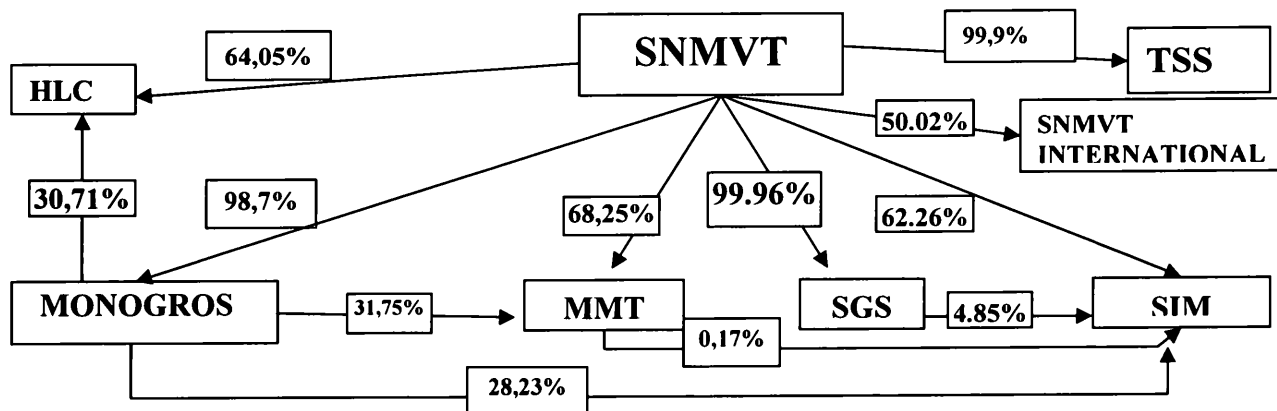
Société	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	94,76%	Filiale	Intégration globale	94,38%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,60%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	95,51%	Filiale	Intégration globale	95,15%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de service	50,02%	Filiale	Intégration partielle	50,02%

AU 31 DECEMBRE 2011:

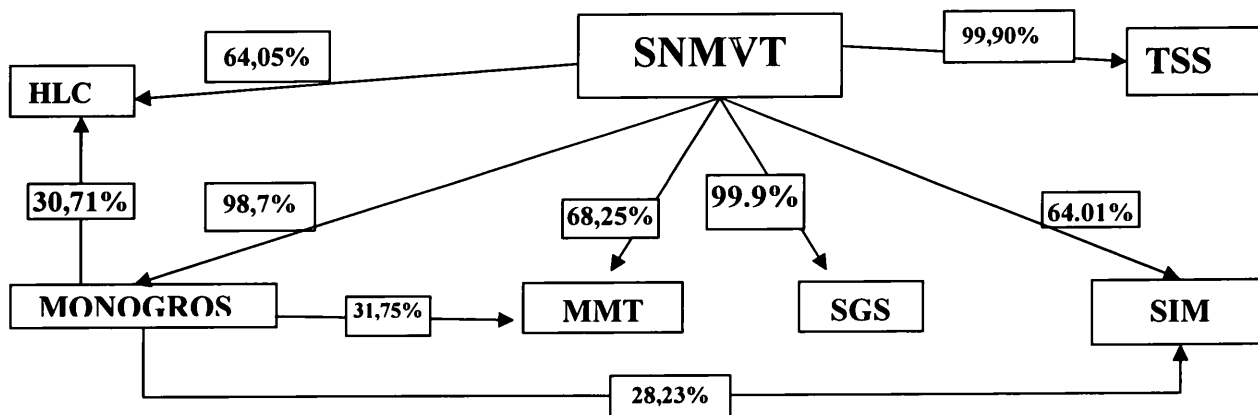
Société	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	94,76%	Filiale	Intégration globale	94,38%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,73%
SIM	Promotion immobilière	92,24%	Filiale	Intégration globale	91,88%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%

3. Organigramme du Groupe

3.1 Au 31 décembre 2012:



3.2 Au 31 décembre 2011:



4. Méthodes comptables adoptées

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38)

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égale montant

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital de la société SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation

6 Immobilisations

6.1 Fond de commerce et Goodwill de la SGS

La prise de contrôle exclusif de la SGS a été réalisée en août 2003 suite à l'acquisition par la « SNMVT – MONOPRIX » de 99,88% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur. Selon cette méthode, le coût d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation.

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la « SNMVT – MONOPRIX ».

Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis. Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ses états financiers.

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce).

6.2 Prise de contrôle de la TSS

La prise de contrôle exclusif de la TSS a été réalisée en juin 2009 suite à l'acquisition par la « SNMVT – MONOPRIX » de 99,99% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

6.3 Contentieux au niveau de la filiale TSS

Le terrain objet du titre de propriété N°44517 situé à Ennasser 2 comptabilisé dans les comptes de la TSS pour une valeur de 1 635 KDT, a fait l'objet d'une décision de saisie N°28457, en date du 24 mai 2010, par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire pour non respect des obligations contractuelles liées à la date de démarrage des travaux.

7. Emprunt obligataires et emprunts bancaires

	2012	2011
Emprunt bancaire	47 403 233	61 867 706
Autres dettes à plus d'un an	143 992	203 707
	47 547 225	62 071 413

8. Eléments extraordinaires

Les éléments extraordinaires (pertes et gains), pour un net de 5 809 955 DT au 31 décembre 2011, correspondent à l'enregistrement des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks, suite aux événements survenus au cours du mois de janvier 2011. La valeur globale des dégâts a été diminuée de la valeur des indemnités d'assurance, qui demeure non arrêté définitivement avec les compagnies d'assurance et qui a été estimée selon les données disponibles à la société.

9. Engagements hors bilan

Pour la participation de la « SNMVT – MONOPRIX au capital de la SODEA de 22%, un engagement de cession a été conclu depuis 2009, par les deux parties. Selon ce protocole d'accord, le transfert effectif des titres est prévu lors du paiement intégral du prix de cession. En dépit du paiement intégral effectué en 2012, la cession n'a pas été constatée en raison de la non disponibilité de l'attestation d'enregistrement de l'acte de vente par la BVMT.

10. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la « SNMVT – MONOPRIX », a été déterminé sur la base du taux de 30% en 2011 et 2012. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'Exercice clos au 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires, **Rapport sur les états financiers**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan consolidé de 274 604 539 DT et un résultat bénéficiaire consolidé de 12 003 852 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S N M V T-MONOPRIX » au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 7 3 des notes aux états financiers relatif à une affaire en justice opposant la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » au ministère de l'équipement et de l'habitat à la suite d'une décision ministérielle prise en date du 24 mai 2010 relative à la saisie d'un terrain propriété de la filiale

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

- Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers

Fait à Tunis le 29/04/2013

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC – MAZARS

PROJET DE RESOLUTIONS

***RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 04 JUIN 2013***

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire constate qu'elle a été régulièrement constituée par la publication au J O R T, et par des communiqués publiés aux journaux Le Temps et Essabah, et donne quitus au conseil pour la régularité de cette convocation Elle constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, et peut donc délibérer

DEUXIEME RESOLUTION :

Après avoir entendu les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, sur les états financiers de la SNMVT, et les états financiers consolidés sur les opérations de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2012, ainsi que les explications données en cours de séance, l'assemblée générale ordinaire approuve, les états financiers individuels, les états financiers consolidés ainsi que les annexes Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport du conseil d'administration, lesquels font ressortir pour l'exercice 2012 un bénéfice net après impôt de 9 376 808, 966 Dinars pour la SNMVT, et un bénéfice net consolidé après impôt de 12 068 191, 364 Dinars pour le groupe

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2012

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire décide de répartir et affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice 2012 comme suit

Bénéfice net	9 376 808, 966 Dinars
Résultats reportés	9 191 928, 658 Dinars

TOTAL A AFFECTER : **18 568 737, 624 Dinars**

AFFECTATION	
Réserve légale	554 704,800 Dinars
Dividende statutaire (0,d100/action)	1 664 114,400 Dinars
Super dividende 0,d500/action)	8 320 572,000 Dinars
Réserve pour réinvestissements financiers	3 565 090,909 Dinars
Résultats reportés	4 464 255,515 Dinars

TOTAL AFFECTE : **18 568 737, 624 Dinars**

Le dividende sera payé à partir du mardi 11 juin 2013

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve dans le cadre de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues courant de l'exercice 2012 avec les sociétés du groupe, MONOGROS, La S G S, La S I M, HLC, MMT, TSS, et SNMVT International

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant de 40 000Dinars au titre de jetons de présence, à charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres

SEPTIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire nomme Mr Hichem BESBES, et La Société FMBZ-KPMG Tunisie en tant que commissaires aux comptes de la société, au titre des exercices 2013-2014-2015

HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi